

Tarifs et taux valables pour les indépendants, professions libérales et PME

Conditions en vigueur au 01-02-2026

Cette brochure reprend uniquement les taux et tarifs standards, hors TVA. Les montants suivis de (*) sont exonérés ou partiellement exonérés de TVA (si partiellement, le montant de la TVA imputée est mentionné en note de bas de page).

Pour certains types de transactions et dans des cas particuliers, des dérogations peuvent y être apportées par la conclusion d'un accord distinct entre le client et Belfius Banque.

I. COMPTE DE PAIEMENT

I.1. Business Pack et Business Pack Plus¹

I.1.1. Business Pack – tarification mensuelle (payable anticipativement)²

Ouverture et clôture de pack	Inclus
<p>Les éléments inclus dans le pack sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un compte de paiement professionnel avec ouverture de compartiments multidevises incluse • une carte de débit (incluant le forfait de gestion de carte) • l'accès aux services bancaires « mobile » et « on-line » : Belfius Direct Net, Belfius Mobile • 50 % de réduction sur la confection des fichiers CODA/XML • opérations électroniques : paiements par carte de débit en EUR dans la zone SEPA, virements en EUR Self-Service Banking, Belfius Direct Net, Belfius Mobile et Belfius Direct Phone, virements électroniques instantanés et urgents SEPA • le service « conversion compte bénéficiaire »³ • une large offre de solutions pour être payé (Direct Debit, Pay Portal) sans frais d'abonnement 	4,25 EUR (*) ⁴

I.1.2. Business Pack Plus - tarification mensuelle (payable anticipativement)²

Ouverture et clôture de pack	Inclus
<p>Les éléments inclus dans le pack sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un compte de paiement professionnel avec ouverture de compartiments multidevises incluse • une carte de débit (incluant le forfait de gestion de carte) • l'accès aux services bancaires « mobile » et « on-line » : Belfius Direct Net, Belfius Mobile • 75 % de réduction sur la confection des fichiers CODA/XML • opérations électroniques : paiements par carte de débit en EUR dans la zone SEPA, virements en EUR Self-Service Banking, Belfius Direct Net, Belfius Mobile et Belfius Direct Phone, paiement par carte de crédit ou prepaid, virements électroniques instantanés et urgents SEPA • le service « conversion compte bénéficiaire »³ • une large offre de solutions pour être payé (Direct Debit, Pay Portal) sans frais d'abonnement • une Visa Business Gold ou Visa Business Gold Prepaid (au choix du client) + 2^e carte de crédit⁵ • un nouveau Beats Star Pack à usage privé pendant 6 mois 	7,50 EUR (*) ⁶

I.2. Tarification des produits et services²

I.2.1. Frais de tenue du compte de paiement – tarification mensuelle (payable anticipativement)²

Ouverture et clôture du compte	inclus
Forfait de gestion de compte	3,50 EUR (*) ⁷

¹ Pour les tarifications de produits et services non compris dans un pack ou pris en supplément d'un pack, le tarif mentionné en « I.2.Tarification des produits et services » est d'application.

² Les Starters bénéficient de conditions spécifiques ; renseignements en agence Belfius Banque.

³ Grâce à ce service, les paiements effectués par vos clients au départ d'un compte Belfius à destination de vos comptes auprès d'une autre banque sont automatiquement déviés vers votre compte Belfius. Ceci vous permet de disposer de vos fonds plus tôt.

⁴ 0,17 EUR de TVA

⁵ Carte de crédit supplémentaire sur un même compte de paiement professionnel 50 % de réduction à partir de la 3^e sur base du prix mentionné en I.2.2

⁶ 0,17 EUR de TVA ou 0,82 EUR de TVA pour une carte Prepaid. Supplément pour la Mastercard Business Platinum : 8,63 EUR/mois.

⁷ Les comptes qualitatifs (de tiers, rubriqués et carpa) de certains groupes professionnels comme les notaires, les avocats... sont des comptes Business non tarifés.
Tarifs en vigueur au 01-02-2026

I.2.2. Cartes – le tarif mensuel par carte (payable anticipativement)

Cartes de débit et déposant	
Forfait de gestion des cartes (par carte) ⁸	1 EUR/mois
Cartes de crédit et cartes prepaid ^{9 10}	
Visa Business Gold (1 ^{re} carte)	4,18 EUR/mois (*)
Visa Business Gold Prepaid (1 ^{re} carte)	3,45 EUR/mois
Mastercard Business (1 ^{re} carte)	4,18 EUR/mois (*)
Mastercard Business Prepaid (1 ^{re} carte)	3,45 EUR/mois
Mastercard Platinum (1 ^{re} carte)	14,19 EUR/mois (*)
Mastercard Credit Star (1 ^{re} carte)	4,18 EUR/mois (*)
Mastercard Prepaid Star (1 ^{re} carte)	3,45 EUR/mois
Mastercard Credit New (1 ^{re} carte)	1,93 EUR/mois (*)
Mastercard Prepaid New (1 ^{re} carte)	1,59 EUR/mois
Visa Classic (1 ^{re} carte)	1,93 EUR/mois (*)
Visa Gold (1 ^{re} carte)	4,18 EUR/mois (*)

I.2.3. Cartes – tarification par demande

Carte Perso	8,26 EUR
Instant Card	4,13 EUR
Access Card	inclus
si le client est déjà titulaire d'une carte de débit ou d'une Access Card	4,13 EUR

I.2.4. Opérations de paiement en EUR (tarification mensuelle pour le mois écoulé sauf mention contraire)

Chèques en Belgique (tarification semestrielle)	
Chèques (par pièce)	0,12 EUR
Certification des chèques (par pièce)	5,00 EUR
Retraits d'espèces en Belgique	
<i>Retraits d'espèces : carte de débit</i>	
via un automate bancaire Belfius ou point CASH	inclus
via guichet agence	0,12 EUR
via automates autres banques (seulement avec le service Bancontact)	0,08 EUR
<i>Retraits d'espèces : carte de crédit ou carte prepaid</i>	
au moyen d'une carte de crédit via un automate et guichet agence	5,00 EUR (*) + 1 % du montant prélevé
au moyen d'une carte prepaid via un automate et guichet agence	4,13 EUR + 1 % du montant prélevé
Virements SEPA ¹¹	
Virement papier ou virement manuel ou instantané en agence	1,03 EUR
sur document non-standard	8,26 EUR
via collectif papier	
gestion du document	8,26 EUR
coût par opération	1,65 EUR
via Belfius Direct Net / Phone, Belfius Mobile, Isabel, Self-Service Banking, domiciliation, ordre permanent	inclus
Virements SEPA urgents ¹¹ (tarification semestrielle pour le semestre écoulé)	
via guichet	5,00 EUR
La tarification pour une opération papier reste d'application	
via Belfius Direct Net ou Isabel	inclus

⁸ Inclus les frais liés à la gestion journalière de la carte (rappel de code secret, blocage et remplacement de la carte, etc.).

⁹ Uniquement Visa Business Gold et Visa Business Gold Prepaid sont encore disponibles à la vente sur des comptes de paiement professionnels.

¹⁰ Carte supplémentaire : 2^e carte incluse, 50 % de réduction à partir de la 3^e. La carte la plus coûteuse est toujours considérée comme première carte.

¹¹ Critères SEPA : pays de la zone SEPA + IBAN et BIC corrects + frais partagés (code SHA). Au 5/10/2025, la zone SEPA comprend l'UE ainsi que : l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, la Moldavie, le Monténégro, le Macédoine du Nord, l'Albanie, le Vatican, le Royaume-Uni, l'île de Man, Guernsey et Jersey. Pour plus d'information : <https://www.ecb.europa.eu/paym/integration/retail/sepa/html/index.fr.html>.

Virements instantanés		
via guichet Seul l'opération papier est tarifée	inclus	
via Belfius Direct Net, Belfius Mobile	inclus	
Paiement par carte en Belgique		
avec une carte de débit	inclus	
avec une carte de crédit ou une carte prepaid	inclus	
Recettes par carte, smartphone et smartwatch		
Belfius Pay Pack (terminaux de paiement avec services)	renseignements dans les agences Belfius Banque	
Payconiq (via code QR)		
Belfius Pay Portal (e-commerce)		
RePay : Twikey by Belfius		
Belfius Pay Button		
Encaissement de domiciliations – SEPA (tarification semestrielle pour le semestre écoulé)		
Encaissement et encaissement refusé à l'échéance (« debit & reversal » - par opération)		
papier	0,45 EUR	
Electronique	0,03 EUR	
Gestion de mandat (par création de mandat papier)	1,00 EUR	
Chèque circulaire (tarification par chèque pour le semestre écoulé)		
Emission au donneur d'ordre	2,07 EUR	
Emission au bénéficiaire	2,07 EUR	
Versement sur compte	4,13 EUR	
Service Multidevise (forfait pour le semestre à venir)	3,75 EUR (*)	

I.2.5. Tarifications ponctuelles

Versements et Retraits de billets de banques étrangers sur comptes multidevises	
moins de 500 EUR	pas autorisé
> 500 EUR	1,25 % (min. 12,00 EUR)
Formulaires de versement (coordonnées du client comme bénéficiaire)	
si personnalisation (par pièce)	0,025 EUR
si document blanc (par pièce)	0,02 EUR
Commande de documents (par pièce) : chèque, virement	
Divers (par pièce ou opération)	0,21 EUR
Opposition sur chèque	20,66 EUR
Virement, transfert permanent, domiciliation refusés pour manque de provision	5,74 EUR
Chèque refusé pour manque de provision	12,40 EUR
Expédition de chèques à domicile par recommandé	frais de port (*)
Saisie par un commerçant d'une carte de crédit et demande de restitution bancaire	102,44 EUR
Frais de dossier débiteur : frais administratifs forfaitaires maximum (par mois)	160,00 EUR

I.2.6. Taux créditeur sur base annuelle

Conditions par tranche ^{12 13}	
<1 250,00 EUR	0,00 %
De 1 250,01 EUR à 120 000,00 EUR	0,00 %
De 120 000,01 EUR à 170 000,00 EUR	0,00 %
> 170 000,01 EUR	0,00 %
Périodicité : calcul trimestriel	
Montant minimal des intérêts (solde intérêts créditeurs - solde intérêts débiteurs)	2,48 EUR

¹² Le taux créditeur est soumis à un précompte mobilier de 30 %.

¹³ Les taux progressifs mentionnés ci-dessus s'appliquent aux tranches respectives, atteintes par l'encours journalier d'un compte.

I.2.7. Taux débiteur¹⁴

Taux débiteur régulier sur base annuelle	13,00 %
Taux dépassement non autorisé sur base annuelle	16,60 %
Péodicité : calcul trimestriel	

I.2.8. Dates valeurs

Versement guichet	date de l'opération
Retrait guichet	date de l'opération
Paiements électroniques entre comptes de paiement Belfius	date de l'opération
Paiements instantanés	date de l'opération
Autres paiements électroniques en tenant compte de l'heure limite d'exécution (voir I.2.9.), retraits aux automates bancaires, versements via Self-Service Banking	date de l'opération
Chèques	date de compensation + 1 jour calendrier

I.2.9. Heure limite d'exécution

L'heure limite d'exécution pour un virement électronique individuel en EUR vers un compte de paiement non Belfius dans la zone SEPA	20 h 00
L'heure limite d'exécution pour un fichier collectif avec des virements électroniques en EUR dans BDNB et Isabel dans la zone SEPA	16 h 30
L'heure limite d'exécution pour un virement électronique urgent en EUR dans la zone SEPA	16 h 30
L'heure limite d'exécution est l'heure limite fixée pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour même.	

II. COMPTES D'EPARGNE

II.1. Comptes d'épargne réglementés¹⁵

II.1.1. Frais de gestion

Ouverture, contribution annuelle et clôture	non tarifé
---------------------------------------------	------------

II.1.2. Taux créditeur sur base annuelle

Compte Epargne	
Intérêt de base ¹⁶	0,30 %
Prime de fidélité ¹⁷	0,30 %
Belfius Fidelity compte d'épargne	
Intérêt de base ¹⁶	0,15 %
Prime de fidélité ¹⁷	1,25 %
Belfius Flow compte d'épargne	
Intérêt de base ¹⁶	1,30 %
Prime de fidélité ¹⁷	1,50 %

II.1.3. Date de valeur

Versement	date de versement + 1 jour calendrier
Versement au guichet et par Self-Service Banking	date de versement
Retrait	date du retrait

II.1.4. Fiche produit

Un document précisant les modalités permanentes de fonctionnement du compte d'épargne est disponible en agence et sur www.belfius.be.

¹⁴ Uniquement pour les crédits professionnels : facilité de caisse sur compte jusqu'à max. 10 000,00 EUR.

¹⁵ Uniquement disponible pour les personnes physiques. Comptes d'épargne réglementés bénéficiant de l'exonération de précompte mobilier sur la 1^{re} tranche d'intérêts de 1.020,00 EUR. Suivant l'AR CIR 92 sur les comptes d'épargne réglementés, tout client qui dispose de plusieurs comptes d'épargne (individuel ou en commun), est tenu de se conformer individuellement à son obligation de déclaration des intérêts si le cumul de ceux-ci dépasse le montant exonéré de 1.020,00 EUR par personne pour l'exercice d'imposition 2027 (revenus 2026). Sur la partie des intérêts excédant 1.020,00 EUR, un précompte mobilier de 15 % est retenu pour les investisseurs privés.

¹⁶ L'intérêt de base est calculé jour après jour, au taux en vigueur, sur le solde en compte. Il est susceptible de varier en fonction des conditions de marché.

¹⁷ La période de détention minimale pour obtenir une prime de fidélité est de 12 mois consécutifs. Durant cette période, la prime est garantie.

II.1.5. Date de paiement des intérêts et des primes acquises

L'intérêt de base est versé chaque année avec la date de valeur du 1er janvier. La prime de fidélité acquise est versée chaque trimestre avec la date de valeur du 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre. En cas de clôture du compte d'épargne, les revenus sont versés à la date de clôture du compte (date de valeur).

II.2. Belfius Bonus Savings Account Pro (BBSA Pro) et Belfius Fidelity Savings Account Pro (BFSA Pro) – (comptes d'épargne non-réglementés)¹⁸

Frais de gestion				
Ouverture, contribution annuelle et clôture		non tarifé		
Taux créditeur sur base annuelle				
	BBSA Pro	BFSA Pro		
Taux de base ¹⁶	0,30 %	0,15 %		
Bonus ¹⁹	0,30 %	---		
Prime de fidélité ²⁰	---	1,25 %		
Date de valeur				
Versement	date de versement + 1 jour calendrier			
Versement au guichet et par Self-Service Banking	date de versement			
Retrait	date du retrait			
Document d'information				
Des documents précisant les modalités permanentes de fonctionnement du BBSA Pro et du BFSA Pro sont disponibles en agence et sur www.belfius.be .				
Date de paiement des intérêts et des primes ou bonus acquis				
Les intérêts générés par le taux de base et le bonus acquis du BBSA Pro sont calculés trimestriellement chaque 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre et portés en compte en date valeur du 1 ^{er} jour du mois suivant, soit respectivement les 1 ^{er} avril, 1 ^{er} juillet, 1 ^{er} octobre et 1 ^{er} janvier. En cas de clôture du BBSA Pro avant le terme d'un trimestre « calendrier », les intérêts sont versés à la date de la clôture du compte. Le taux de base et les primes acquises du BFSA Pro sont payés trimestriellement. La période de détention minimale pour obtenir une prime de fidélité est de 12 mois consécutifs. En cas de clôture du BFSA Pro avant le 31 décembre, les revenus sont versés à la date de la clôture du compte.				

III. COURRIER

Extrait de compte en compte de paiement ou compte d'épargne (la périodicité est choisie par le client)	
Impression via un automate bancaire Self-Service et à disposition en Belfius Direct Net / Belfius Mobile	inclus
Envoi par la poste	
Compte de paiement (décompte mensuel)	1,50 EUR + frais de port par enveloppe (*)
Compte d'épargne (décompte trimestriel)	1,50 EUR + frais de port par enveloppe (*)
Par exemplaire supplémentaire d'extraits (décompte mensuel)	0,83 EUR
Domiciliation du courrier en agence	
<i>Compte de paiement (forfait mensuel)</i>	3,00 EUR (*)
<i>Compte d'épargne (forfait annuel)</i>	20,00 EUR (*)
Frais de confection des fichiers CODA/XML indépendamment du canal (forfait mensuel)²¹	8,00 EUR par compte de paiement avec 50 % de réduction pour Business Pack et 75 % de réduction pour Business Pack Plus

¹⁸ Le précompte mobilier de 30 % est prélevé à la source.

¹⁹ Le bonus est octroyé par versement maintenu en compte de façon ininterrompue pendant une durée minimum d'un trimestre calendrier complet. Le bonus est susceptible de varier en fonction des conditions de marché.

²⁰ La prime de fidélité est allouée sur les montants restés inscrits en compte durant 12 mois consécutifs. La prime de fidélité est susceptible de varier en fonction des conditions de marché.

²¹ Non tarifé pour les starters la première année après l'ouverture du compte.

IV. OPERATIONS À DISTANCE

IV.1. Electronic Banking

Tarifs Isabel 6 consultable via https://www.isabel.eu/en/legal.html	
Belfius Direct Net (et 1 ^{er} Belfius Card Reader)	inclus
Belfius Card Reader supplémentaire	20,66 EUR
Belfius Mobile	inclus
Belfius Direct Alert	
Par SMS reçu	inclus
Par sms envoyé (consultation de solde) facturé par la compagnie de téléphonie mobile	0,12 EUR

IV.2. Banque par téléphone

Belfius Direct Phone	inclus
Belfius Direct Private	inclus

V. PAIEMENTS INTERNATIONAUX

V.1. Opérations par carte à l'étranger

Retrait d'espèces à l'étranger	
Avec une carte de débit via un automate	
au sein de la zone Euro ²²	0,12 EUR
en dehors de la zone Euro ²²	4,13 EUR + 1 % du montant prélevé
Avec une carte de crédit Visa/Mastercard ou une Visa/Mastercard Prepaid via un automate ou cash advance via un guichet ²²	
au sein de la zone Euro avec une carte de crédit Visa/Mastercard	5,00 EUR (*) + 1 % du montant prélevé
au sein de la zone Euro avec une carte Visa/Mastercard Prepaid	4,13 EUR + 1 % du montant prélevé
en dehors de la zone Euro avec une carte de crédit Visa/Mastercard	5,00 EUR (*) + 1 % du montant prélevé
en dehors de la zone Euro avec une carte Visa/Mastercard Prepaid	4,13 EUR + 1 % du montant prélevé
Paiement par carte à l'étranger	
Avec une carte de débit	
au sein de la zone Euro ²²	inclus
en dehors de la zone Euro ²²	0,41 EUR
Avec une carte de crédit Visa/Mastercard ou une carte Visa/Mastercard Prepaid	
au sein de la zone Euro ²²	inclus
en dehors de la zone Euro ²²	inclus

V.2. Opérations par chèque ou virement

Paiement par chèque à l'étranger	
Chèque à encaisser	
frais de transfert	0,10 % sur le montant (min. 6,00/max. 100,00 EUR)
frais d'encaissement	8,26 EUR
frais de port	4,00 EUR
Chèque à payer	
frais de transfert	0,10 % sur le montant (min. 8,00/max. 100,00 EUR)
frais de manipulation	8,26 EUR

²² Une marge de change de 1,50 % est appliquée par rapport au cours de référence le jour du traitement de la transaction. Il s'agit des cours de change de la BCE (Banque centrale européenne) pour les devises de l'EEE. Ils sont consultables sur http://www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index_en.html. Pour les autres devises (GBP, TRY, AUD, CAD, JPY, NZD, RUB, ZAR, USD, CNY, HKD, INR, MYR, MXN et SGD) le cours de change de Mastercard (<https://www.mastercard.co.uk/en-gb/consumers/get-support/convert-currency.html>) ou Visa (<https://www.visa.co.uk/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html>) sera d'application.

²³ Critères SEPA : pays de la zone SEPA + IBAN et BIC corrects + frais partagés (code SHA). Au 5/10/2025, la zone SEPA comprend l'UE ainsi que : l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, la Moldavie, le Monténégro, le Macédoine du Nord, l'Albanie, le Vatican, le Royaume-Uni, l'île de Man, Guernsey et Jersey. Pour plus d'information : <https://www.ecb.europa.eu/paym/integration/retail/sepa/html/index.fr.html>.

Transferts vers l'étranger		
Virement européen en EUR	Selon critères SEPA ²³	inclus
Virement international en EUR	Non SEPA ²³ avec IBAN et BIC corrects	8,00 EUR
Autres virements en EUR ou en devises		0,10 % sur le montant (min. 8,00/max. 100,00 EUR)
Supplément si introduction par la banque		0,29 EUR
Tarification forfaitaire pour les petits paiements jusqu'à 25,00 EUR		3,75 EUR
Tarification forfaitaire pour les paiements jusqu'à 5 000,00 GBP vers GB : avec IBAN et BIC – SWI – SHA		3,25 EUR
Supplément émission chèque international		5,00 EUR
Supplément virement international urgent		6,00 EUR
Transferts de l'étranger		
Virement européen en EUR	Selon critères SEPA ²³	inclus
Virement international en EUR	Non SEPA ²³ avec IBAN et BIC corrects	6,00 EUR
Autres virements en EUR ou en devises		0,10 % sur le montant (min. 6,00/max. 100,00 EUR)
Frais supplémentaire (par opération)		
Frais de dossier (recherches, annulations, changements) ; les frais comptés par les autres banques seront ajoutés (min. 10,00 EUR).		24,79 EUR
Frais d'attestation ou copie swift d'une opération internationale		16,53 EUR
Opposition sur chèque international ; les frais comptés par les autres banques seront ajoutés.		20,66 EUR
Cash Management International		
Réaliser des opérations, recevoir des extraits quotidiens et/ou intermédiaires		renseignements dans les agences Belfius Banque
Frais de correspondant : supplément selon le pays de destination. Ces frais seront portés en compte si l'option OUR est choisie. Voir Information concernant les frais.		
		à partir de 5,00 EUR
Des frais de correction peuvent être demandés par la banque bénéficiaire après l'exécution d'un paiement au cas où celle-ci doit intervenir pour corriger les instructions relatives au bénéficiaire (compte incorrect ou mal formaté, discordance de nom, etc.). Ces frais ne sont pas connus à l'avance et sont répercutés auprès du donneur d'ordre.		
Modalités		
Date valeur (= valeur sur compte du client)		
Les <i>paiements internationaux effectués en EUR ou en devise</i> sont comptabilisés avec une date valeur correspondant à la date d'exécution de l'opération.		
Les <i>recettes internationales en EUR ou en devise</i> sont comptabilisées avec une date valeur correspondant à la date de réception des fonds chez Belfius Banque, plus 2 jours ouvrables bancaires en cas de changement de devises.		
Heure limite d'exécution : l'heure limite fixée par devise pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour même. Pour certaines devises, il n'est pas possible d'effectuer un paiement en date de valeur le jour même; l'heure limite d'exécution correspond alors à l'heure limite pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour ouvrable bancaire suivant ou, dans certains cas, le 2e jour ouvrable bancaire qui suit.		
Principales devises :		
Exécution jour même :	Exécution jour suivant = JOUR + 1 :	
EUR : 15 h 00	NOK : 16 h 00	
GBP : 14 h 00	SEK : 16 h 00	
CHF : 11 h 00	DKK : 16 h 00	
USD : 16 h 30	PLN : 15 h 00	
Délai d'exécution		
<i>Pour les virements vers l'étranger</i>		
Belfius Banque s'engage, après avoir accepté votre ordre, à créditer la banque du bénéficiaire dans les 2 jours ouvrables. Ce délai est ramené à 1 jour ouvrable pour les paiements sans changement de devises. Ce délai n'est d'application que lorsque toutes les données relatives au bénéficiaire et à sa banque sont correctes et complètes.		
<i>Pour les virements provenant de l'étranger</i>		
Belfius Banque s'engage à verser les fonds sur votre compte de paiement le jour de la réception de ceux-ci par Belfius Banque. Le numéro de compte et le nom du bénéficiaire repris sur le virement doivent être corrects.		
Cours de change		
Le cours utilisé est basé sur les cotations en vigueur sur les marchés internationaux au moment du traitement de l'opération.		
Information concernant les frais		
Pour les paiements en EUR ou en devise vers un pays en dehors de l'EEE ²⁴ , le donneur d'ordre peut choisir comment les frais sont répartis parmi ces 3 options :		
- <i>Shared (SHA – frais partagés)</i> : le donneur d'ordre paie les frais calculés par sa banque; les frais portés en compte par les		

²⁴ Pays de l'EEE = pays de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège

banques correspondantes et la banque du bénéficiaire sont à la charge du bénéficiaire;
- <i>Our</i> (OUR – frais à charge du donneur d'ordre) : le donneur d'ordre paie les frais portés en compte par sa banque et les frais calculés par les banques correspondantes et la banque du bénéficiaire;
- <i>Beneficiary</i> (BEN – frais à charge du bénéficiaire) : le donneur d'ordre ne paie pas de frais. Tant les frais de la banque du donneur d'ordre que les frais des banques correspondantes et de la banque du bénéficiaire sont à charge du bénéficiaire.
Les banques correspondantes peuvent porter des frais en compte. Ceux-ci sont toujours à la charge du bénéficiaire (sauf si le donneur d'ordre choisit le code OUR. Dans ce cas, le donneur d'ordre paie ces frais).
Pour les paiements SEPA et internationaux vers des pays de l'EEE, le code de frais par défaut est SHA (frais partagés).
Si l'on opte néanmoins pour le code de frais OUR (frais à charge du donneur d'ordre) pour un paiement international dans une devise de l'EEE vers des pays de l'EEE, le donneur d'ordre paie les frais de correspondant.
La(les) banque(s) correspondante(s) ne peut (peuvent) jamais prélever de frais sur le montant du paiement pour des opérations dans une devise de l'EEE entre 2 pays de l'EEE.
Ces frais peuvent cependant être facturés de manière distincte au donneur d'ordre.

VI. COMPTE CHARNIERE (096)

Frais de tenue de compte	non tarifé
Encaissement des recettes	inclus

VII. OPERATIONS DE CHANGE

Cours du change	voir les cours affichés dans les agences Belfius Banque
-----------------	---------------------------------------------------------

VIII. ASSURANCES

Assurances vie	renseignements dans les agences Belfius Banque
Assurances IARD	

IX. CREDITS

Crédits à court terme	renseignements dans les agences Belfius Banque	
Crédit de caisse, Belfius Business Cash Plus, Straight loan, Crédit de cautionnement, Belfius Business Garant, Crédit d'escompte, Fisco		
Crédits à moyen & long termes		
Crédit d'investissement, Financement professionnel		
Leasing		
Factoring		
En fonction du type de crédit, des frais peuvent être imputés pour la composition du dossier (saisie, modification et constitution éventuelle de garanties ...), pour sa gestion, pour une commission de réservation ainsi que sa clôture partielle ou complète.		

X. DOSSIER-TITRES

Voir fiche « Tarifs des principales opérations de placements » disponible dans les agences Belfius Banque

XI. PLACEMENTS

Placement à court terme	renseignements dans les agences Belfius Banque
Sicav monétaires	
Placements à moyen & long termes	
Belfius Business Equities	
Belfius Business Portfolio Advanced	
Belfius Business Managed Portfolio	

XII. COFFRES

Coffre-fort	
Location annuelle (selon le volume du coffre)	80,00 EUR
Frais d'encaissement si non-domiciliation sur un compte Belfius Banque	4,96 EUR
Cashbox	
Versement par sac de valeurs dans Cashbox (max. 400 billets)	6,00 EUR

XIII. FRAIS DE RECHERCHE²⁵

Duplicata d'extraits de compte via Belfius Direct Net (par demande)	inclus
Photocopies (virements simples, chèques, opérations «électroniques»...) (par pièce)	16,53 EUR
Attestations	
ordinaires (par pièce)	16,53 EUR
de blocage de capital pour la société en constitution	inclus
réédition suite à une erreur du client	25,00 EUR ²⁶
de blocage suite à l'augmentation de capital de la société	50,00 EUR
réédition suite à une erreur du client	25,00 EUR
pour réviseurs d'entreprises	50,00 EUR
de solvabilité	16,53 EUR
de scission des apports	50,00 EUR
de crédits	16,53 EUR
Relevés d'opérations d'un	
compte de paiement (par mois) ²⁷	16,53 EUR
compte d'épargne (par année)	16,53 EUR
compte à terme (par année)	16,53 EUR
Duplicata situations de compte (par numéro d'extrait de compte)	16,53 EUR
Correction et récupération	16,53 EUR
Recherches complexes	49,60 EUR/heure

XIV. DIVERS

Pièces de monnaie EUR déposées en agence	
en vrac (jusqu'à 50 pièces)	inclus
en sac (max. 4 sacs par semaine)	3,07 EUR
Dépôt de billets en EUR sur compte de paiement	
via un guichet	inclus
via un guichet, si le versement n'est pas effectué par le (co)titulaire, mandataire ou gestionnaire du compte Belfius Banque	3,30 EUR
via un automate bancaire Belfius ou point CASH	inclus
Dossier de succession	frais de gestion annuels : 75,00 EUR
Dossier de saisie-arrêt	frais de déclaration de tiers saisi : 70,00 EUR
Dossier compte dormant	10 % des avoirs avec un maximum de 200 EUR

L'agence est/ peut être gérée par un agent-mandataire / agent lié qui agit au nom et pour compte de Belfius Banque SA. Toutes les opérations au comptant et sur titres doivent être consignées sur des documents pré-imprimés à en-tête de Belfius Banque SA dont, à la conclusion de chaque opération, le client reçoit un exemplaire. Les données renseignées sur ce document seront confirmées par Belfius Banque SA par le biais de la correspondance envoyée à l'adresse indiquée par le client. Demandez à votre agent la liste des produits et services qu'il peut vous proposer. Jours de fermeture spéciaux : ne sont pas des jours ouvrables bancaires : les samedis et dimanches, tous les jours fériés légaux et tous les bank holidays d'une année déterminée (consultables sur <https://www.belfius.be/bankholidays>).

Belfius Banque SA, agent d'assurances – FSMA n° 19649A.

Belfius Insurance SA est une entreprise d'assurance agréée sous le n° de code 0037 (A.R. des 04 et 13-07-1979 – MB du 14-07-1979)

Éditeur responsable : Pieter Falepin, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles. RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185.

²⁵ Pas de recherches avant 2015

²⁶ Non tarifé si introduction de la demande via Belfius Direct Net.

²⁷ Maximum par relevé : 247,93 EUR (+ tva).